



## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA POSE D'UNE BENNE

Ce formulaire doit être retourné à la Mairie de Conflans Sainte Honorine **signé, 10 jours avant le dépôt de la benne**, pour obtenir l'autorisation d'occupation du Domaine Public afin de déposer la benne nécessaire aux travaux.

L'autorisation vous sera communiquée par retour de cet imprimé.

- lieu de dépôt de la benne : .....  
- à compter du : ..... jusqu'au : .....



**Les frais d'occupation seront à la charge du propriétaire de l'immeuble, (22,00 € par semaine entamée).**

### PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE OU NOM DU SYNDIC

- Monsieur/Madame : .....  
- Adresse : .....  
- Commune/Code postal : ..... téléphone : .....

### ENTREPRISE CHARGEE DE LA MISE EN PLACE DE LA BENNE

- Nom de l'Entreprise : .....  
- Adresse : .....  
- Commune/Code postal : ..... téléphone : .....

Le propriétaire et l'entreprise conjointement responsables du dépôt de la benne sur le domaine public devront en assurer la bonne tenue et la signalisation réglementaire de jour comme de nuit.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Technique de la Mairie au 01 34 90 88 21.*

Date : .....

Signature du propriétaire :

Date : .....

Signature et cachet de l'Entreprise :

Avis favorable :

Avis défavorable :

**Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,  
Farid HATIK.**